

SURVEILLANCE DE LA DENGUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Point épidémiologique mensuel - Situation en semaine 22 (du 26 mai au 1 juin 2008)

Données recueillies par la Direction de la Santé avec la collaboration de l'Institut Louis Malardé et du Centre Hospitalier de Polynésie française

Situation toujours calme: 111 cas positifs recensés par les laboratoires depuis le début de l'année. Les 3 cas hospitalisés l'ont été dans les semaines 8, 10 et 13. Seul le sérotype 1 continue à être isolé. En semaine 20, il y a eu 9 cas: il s'agit de nouveaux arrivants sur le territoire pour la majorité des cas. En Mai: 22 cas confirmés pour 147 demandes d'examen.

Merci de rester vigilants et de demander un examen biologique de confirmation (si possible avant J6 de la maladie) pour toute personne suspecte de dengue qui a voyagé hors Polynésie française dans les 15 jours qui ont précédé le début des symptômes. Fidji, Kiribati, Tonga et la Nouvelle Calédonie (70 cas depuis janvier) sont actuellement victimes d'une épidémie.

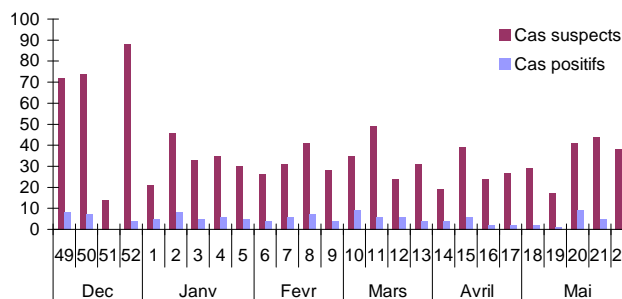
Merci pour votre collaboration.

Répartition des cas de dengue par île				
Archipel	Iles	Nombre de cas positifs	Taux pour 1 000 habitants*	Nombre de nouveaux cas en S22
Iles du Vent	Tahiti	83	0	3
	Moorea	4	0	0
Iles sous le vent	Bora Bora	7	1	0
	Huahine	0	0	0
	Maupiti	0	0	0
	Raiatea	12	1	2
	Tahaa	3	1	0
Marquises	Nuku Hiva	0	0	0
	Ua Pou	0	0	0
	Hiva Oa	0	0	0
	Fatu Hiva	0	0	0
	Tahuata	0	0	0
Australes	Raivavae	0	0	0
	Rurutu	0	0	0
	Tubuai	0	0	0
TG	Fakarava	1	1	0
	Rangiroa	0	0	0
	Manihi	0	0	0
	Hao	0	0	0
Indéterminé touriste		1	-	0
		0	-	0
Total		111	0	5

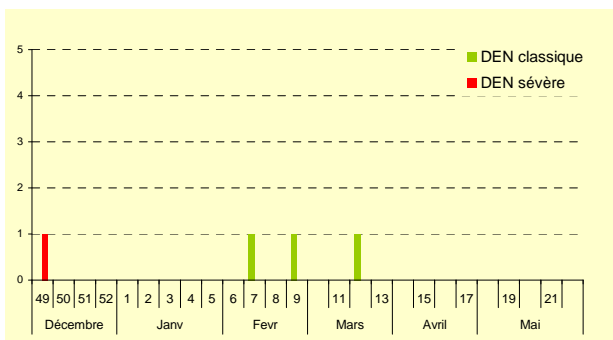
*ISPF - Recensement général de la population de la Pf- 2007

Répartition des cas de dengue par tranche d'âge			
Classe d'âge	Nombre de cas positifs	Taux pour 100 000 habitants*	N nouveaux cas en S22
< 5 ans	6	26	0
5-9 ans	18	75	0
10-19 ans	20	39	1
20-29 ans	11	26	0
30-39 ans	22	54	2
40-59 ans	28	48	2
60 ans et +	6	28	0
Total	111	43	5

Graphique 1: Evolution des cas de dengue par semaine



Graphique 2: Répartition des cas hospitalisés par sévérité



Lutte contre les gîtes larvaires

Un gîte larvaire est constitué de tout récipient contenant de l'eau stagnante (même sur 1 cm de profondeur) où les moustiques vont pondre des oeufs.

Les gîtes les plus fréquents sont les suivants :

- vieux pneus (très productifs en moustiques)
- objets abandonnés : carcasses de frigo, boîtes vides...
- gouttières bouchées par des feuilles
- puisards, boîtes à graisse non étanches (à colmater)
- vases et soucoupes de pots de fleurs
- bâches, bidons...



La lutte contre ces gîtes par la population doit être permanente (au moins une fois par semaine).

Partenaires du réseau de surveillance de la dengue en Polynésie française:

- Médecins libéraux: Barraille D, Cousin E, Debruyne JM, Debruyne V, Gaichet MP, Penanhoat P, Pigot S, Reynaud P, Rougier P, Turgeon V, Valence V, Vanduille O.
- Centre Hospitalier de Polynésie française: Laboratoire d'analyses médicales, Service des Urgences, Services d'Hospitalisation, Service d'information médicale
- Hôpitaux publics: Moorea, Taravao
- Dispensaires et Centres médicaux : Arue, Bora Bora, Faa'a (1), Mahina, Papeete, Pajara, Papeete, Uturoa
- Centre de la Mère et de l'Enfant: Centre de Consultation Spécialisé en Hygiène Scolaire, Centre de Protection Infantile
- Institut Louis Malardé
- Services de Santé des Armées: CCIA, Base Navale, Base Aérienne
- Cliniques privées: Cardella et Paofai

Conseils aux parents

NE PAS DONNER D'ASPIRINE NI DES AINS

Chez un enfant atteint de dengue, il est nécessaire de surveiller très attentivement, entre le 4ème et le 7ème jour de la maladie, la survenue des signes suivants :

- douleurs abdominales intenses, vomissements persistants
- saignements du nez ou des gencives
- taches rouges s'étendant sur la peau (purpura)
- fatigue importante, pâleur du visage, lèvres bleutées, extrémités froides

Ces signes doivent conduire à consulter rapidement un médecin.

La protection individuelle (moustiquaires, répellents corporels) est à privilégier.

Pour tous renseignements ou si vous souhaitez rejoindre le réseau de surveillance de la dengue:

Direction de la Santé - Bureau des Pathologies Infectieuses